ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

auto-entrepreneurs

Question écrite n° 24763

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le régime de l'auto-entrepreneur. Dans leur récent rapport « évaluation du régime de l'autoentrepreneur », l'Inspection générale des finances et l'Inspection générale des affaires sociales recommandent de conserver les paramètres fondamentaux du régime en matière de déclaration et paiement des obligations sociales. Il lui demande les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Philippe Le Ray
Circonscription : Morbihan (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 24763
Rubrique : Entreprises
Ministère interrogé : Économie et finances
Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 23 avril 2013, page 4325
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)